



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Yvelines

Commune : Dampierre-en-Yvelines

Autres communes : Saint-Forget

## R500

Appellation : Domaine de Dampierre

## Monument(s)

Appellation : Domaine de Dampierre

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 03/02/2022

Étendue de la protection : Sont classées au titre des monuments historiques, en totalité, les parties bâties et non bâties du domaine du château de Dampierre, comprenant le château avec ses dépendances, le Petit Parc, l'abreuvoir et la parcelle attenante au nord, le Grand Parc et le parc de Becquencourt, y compris le mur de clôture et l'ensemble de la statuaire, exception faite du châtelet d'entrée, du colombier et de la ferme du parc de Becquencourt, ainsi que des pavillons et bâtiments annexes des portes d'entrée liées au mur de clôture, pour lesquels le classement est limité aux seules façades et toitures, le tout situé à Dampierre-en Yvelines (Yvelines), sur les parcelles n° 119 et 735, figurant au cadastre section B, et sur les parcelles n° 4, 6 à 9, 11 à 17, 20 à 37, 39, 41 à 48, figurant au cadastre section C, ainsi qu'à Saint-Forget (Yvelines), sur les parcelles n° 146 à 155, 165 à 176, 197, 352 et 367, figurant au cadastre section C, et tel que délimité en rouge sur le plan ci-annexé. Le présent arrêté se substitue à l'arrête d'inscription en date du 30 mai 1928 susvisé.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.